$\label{line:discipline:ac-lille:fr/ressources-disciplinaires/transport-et-prestations-logistiques/module-m10/g6s2$

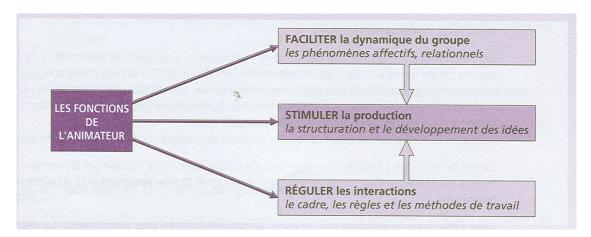
G6S2 Chap2

ANIMER UNE REUNION

La réunion est une situation de communication d'un groupe de travail restreint

I- LES FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

L'animateur conduit les participants à remplir l'objectif de la réunion.

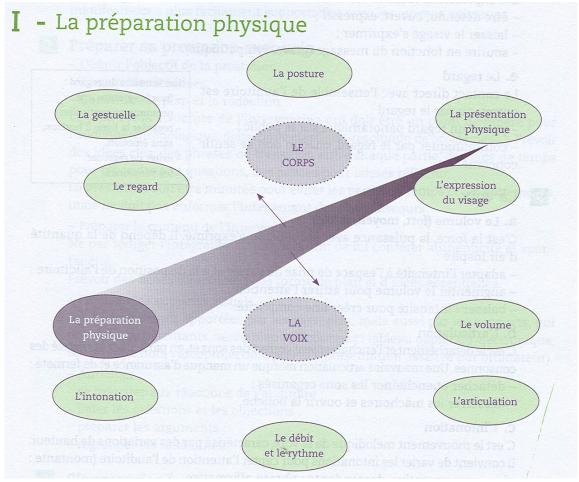


Il met ses compétences relationnelles et en techniques de communication au service de ces différentes fonctions :

- Les fonctions techniques : il exerce des fonctions d'encadrement. C'est pourquoi, sa préparation technique est essentielle. Il doit :
- annoncer le thème, l'objectif de la réunion et la contribution de chacun
- être à l'écoute, reformuler pour relancer les discussions, clarifier, pratiquer l'écoute active, poser des questions pour motiver, imaginer les conséquences, apporter des informations précises aux participants
- synthétiser les idées, les noter au tableau
- conclure en vue de la décision, en reprenant les objectifs de départ et en faisant le point

Les fonctions psychologiques et relationnelles

La clarté de ses propos, son engagement personnel, son dynamisme doivent produire des effets d'entraînement auprès des participants. Lorsque ceux-ci poseront des questions, l'attitude de l'animateur doit s'adapter et témoigner de l'empathie (capacité de se mettre à la place d'autrui et de percevoir ce qu'il ressent), de l'ouverture à l'autre



II- LES TECHNIQUES D'ANIMATION

Les techniques d'animation	Le rôle de l'animateur
LE TOUR DE TABLE: chacun des participants répond à tour de rôle à une question précise (pas d'interaction programmée entre les arguments des uns et des autres). LE DEBAT: technique qui permet	 préciser la durée des interventions écrire la question ou le sujet au tableau prendre des notes au tableau au fur et à mesure des réponses donner le contexte, préciser les enjeux
d'élaborer des solutions collectives grâce à l'interaction des arguments entre les participants	 écrire la question ou le thème au tableau conduire les échanges en régulant le temps de parole, reformulant, questionnant, apporter des précisions
LE TRAVAIL EN SOUS-GROUPE : faire réfléchir pendant une durée déterminée des petits groupes de 3 à 4 personnes sur un sujet. Déterminer au sein du groupe un animateur chargé d'organiser le travail et de restituer le résultat	 constituer les sous-groupes noter sur un tableau les sujets de travail, le temps imparti, le résultat attendu
LE TRAVAIL INDIVIDUEL : la réflexion individuelle des participants permet de prendre du recul par rapport à un sujet ou de produire des résultats au cours d'un exercice pratique	 limiter les sessions individuelles à une vingtaine de minutes maximum donner précisément les consignes au tableau